

**Décision n° 2023-1662**  
**de la présidente de l'Autorité de régulation**  
**des communications électroniques, des postes**  
**et de la distribution de la presse**  
**en date du 21 juillet 2023**  
**transférant l'attribution de ressources en numérotation**  
**de la société Google voice Ltd à**  
**la société Google Cloud France**

La présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2021-2670 de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision n° 2018-0881 modifiée de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision du 17 février 2023 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1<sup>er</sup> et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu le dossier complet de demande de la société Google voice Ltd reçu le 20 juillet 2023, sollicitant le transfert de ressources en numérotation ;

Vu le dossier complet de demande de la société Google Cloud France reçu le 20 juillet 2023, sollicitant le transfert de ressources en numérotation ;

**Décide :**

**Article 1.** À compter du 28 juillet 2023, la liste de ressources en numérotation mentionnée dans le tableau ci-dessous est transférée, jusqu'au 28 juillet 2025, de la société Google voice Ltd (immatriculée au registre des sociétés irlandaises sous le n° 459359) à la société Google Cloud France (Siren : 881 721 583) pour les mêmes usages.

Type de ressources	Ressources transférées	Décision d'attribution	Date de la décision d'attribution
Numéros polyvalents	01 59 06	2022-2072	12/10/2022
Numéros polyvalents	01 59 35	2023-0208	25/01/2023
Numéros polyvalents	02 79 65	2023-0208	25/01/2023
Numéros polyvalents	03 56 89	2023-0208	25/01/2023
Numéros polyvalents	04 85 69	2023-0208	25/01/2023
Numéros polyvalents	05 23 53	2023-0208	25/01/2023

**Article 2.** La société Google Cloud France acquitte, au titre des ressources attribuées à l'article 1<sup>er</sup>, la taxe prévue à l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques susvisé.

**Article 3.** Conformément aux dispositions de l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques, les ressources attribuées à l'article 1<sup>er</sup> ne peuvent pas être protégées par un droit de propriété intellectuelle. Elles ne peuvent faire l'objet d'un transfert qu'après accord de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse.

**Article 4.** Le directeur Internet, Presse, Postes et Utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société Google Cloud France et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 21 juillet 2023

Pour la Présidente et par délégation

David EPELBAUM

Chef de l'unité Opérateurs et Obligations  
Légales